Département de la SOMME Arrondissement de MONTDIDIER Canton de MOREUIL Mairie de DOMART-sur-la-LUCE

Nbre de conseillers : 10 Nbre de présents : 7 Nbre de représenté(s) : 1 Nbre d'absent(s)/excusé(s) : 2

Date d'affichage : 26/04/2019

Date de convocation: 18/04/2019

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal du 23 avril 2019

Le vingt-trois avril deux mille dix-neuf à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

Etaient présents: Mme ALLIOTE Sophie - M. BINET Frédéric - M. CARON Yves

Mme CHAVERON Colette - M. GAUDRILLER Patrick

M. SALOME Marc - M. WALLET Jacky

Etait représenté : M. PERRIN Sébastien (Pouvoir à Mme ALLIOTE Sophie)

Etaient absent(s): M. BOILEAU Florent - Mme CADET Vinciane,

M. SALOME Marc est nommé secrétaire de séance.

Objet : Attribution d'une subvention au comité des fêtes

Monsieur le maire rappelle que divers projets sont mis en place sur la commune émanant du Comité des Fêtes. (Noël des enfants, Colis des aînés, Pâques, concert...)

Dans ce cadre, il est proposé qu'une subvention globale soit directement attribuée à l'association qui sera en charge de répartir celle-ci parmi les différentes manifestations organisées.

En conséquence, Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention de 1 600,00 € au Comité des fêtes de Domart-sur-la-Luce pour l'année 2019 et de la reconduire chaque année au vu des manifestations organisées sur présentation des comptes.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer et de verser une subvention au Comité des Fêtes pour une somme totale de 1 600,00 €
- Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2019 de la commune
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire, Frédéric BINET